2

DISCOURS

PRONONCÉ AUX OBSÈQUES

DE M. F. A. LONGET

LE 7 DÉCEMBRE 1871

AU NOM DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

PAR

M. Hte Bon LARREY

PARIS

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

19, rue Hautefeuille, près du boulevard Saint-Germain

1871



EXTRAIT DU BULLETIN DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
Séance du 12 décembre 1871.

DISCOURS

PRONONCÉ AUX OBSÈQUES

DE M. F. A. LONGET

LE 7 DÉCEMBRE 1871 (1)

AU NOM DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Par M. Hte Bon LARREY

Messieurs,

C'est au nom de l'Académie de médecine que j'ai l'honneur de prendre la parole, devant la tombe de l'un de ses membres les plus éminents, jusqu'à ce qu'une voix plus éloquente ou plus autorisée que la mienne puisse rendre un plus digne hommage à sa mémoire. Je n'en ai accepté la tâche que par mon affection pour lui.

Sa mort est cependant déjà loin de nous, car elle date de sept mois accomplis, et elle est survenue au milieu des désastres de la France, hors des murs de Paris, dévasté d'abord par les calamités de la guerre et profané ensuite par les horreurs de la commune.

M. le docteur François-Achille Longet, membre de l'Institut (Académie des sciences) et de l'Académie de médecine, professeur de physiologie à la Faculté de Paris, associé ou correspondant de diverses Compagnies savantes nationales ou étrangères, médecin en chef de la maison de Saint-Denis et commandeur de la Légion d'honneur, était né le 25 mai 1811, à Saint-Germain-en-Laye.

(1) Ce discours s'est réduit, comme les autres, à quelques mots, le jour des obsèques, à cause de l'intempérie de la saison.

Son père, modeste employé à la grande chancellerie, n'aurait pu faire les sacrifices nécessaires pour le bien élever, s'il n'y avait été aidé par le vif attachement d'un frère aîné, simple fonctionnaire de l'Université, et par la généreuse sollicitude de Mme de Laizeau, supérieure générale des maisons de la Légion d'honneur.

Ces soins si précieux pour l'éducation scolaire s'étendirent aux études supérieures du jeune Longet, redevable à une telle assistance, d'avoir abordé la carrière difficile des sciences médicales, pour y acquérir, un jour, une brillante célébrité.

Suivons-le rapidement dans cette voie laborieuse, sans nous arrêter à ses débuts qui nous reporteraient trop loin, jusqu'à son entrée dans les hôpitaux, et notamment jusqu'à son passage à l'Hôtel-Dieu, où les mémorables leçons de Dupuytren nous avaient rapproché l'un de l'autre, pour la première fois.

Reçu, en 1835, docteur en médecine de la Faculté de Paris, Longet soutient sa thèse *sur les exhalations sanguines des méninges.* Il s'applique dès lors à cultiver son goût prononcé pour l'anatomie et la physiologie, en commençant, l'année suivante, la longue série des travaux qu'il allait entreprendre.

Il dirige, dès le début, ses recherches vers le système nerveux, comme pour découvrir, de prime abord, les profonds mystères de l'organisme. Ce n'est pas seulement dans les livres ou dans la science acquise, ce n'est pas non plus seulement auprès des malades ou dans les cliniques, c'est encore sur les animaux, sur la nature animée, qu'il porte ses investigations, à l'exemple des célèbres physiologistes qui avaient précédé ou qui devaient suivre l'immortel Bichat.

Il reconnaît aussi, que le plus sûr moyen d'apprendre soi-même est d'enseigner aux autres, et, disciple de Magendie, au Collége de France, il institue, à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine, des cours particuliers qui obtiennent, pendant une dizaine d'années, l'un des plus grands succès de

l'enseignement libre. L'influence du jeune professeur sur un auditoire aussi rapproché de son âge, fait déjà de lui un chef d'école et devient le prélude des leçons qu'il devra professer plus tard dans une chaire officielle.

Il s'attache dès lors, avec une constante activité, à la démonstration des découvertes physiologiques par la méthode expérimentale.

M. Longet commence, vers 1839, et poursuit, pendant plusieurs années, l'examen des lois de l'excitabilité dans les nerfs et des phénomènes de l'irritabilité propre ou directe de la fibre musculaire.

Il démontre la persistance de la contractilité dans les muscles, au delà de la perte d'excitabilité de leurs nerfs moteurs, et confirme ainsi la doctrine de Haller sur l'indépendance de ces deux phénomènes. Il établit l'existence des nerfs mixtes et la classification des nerfs crâniens; il étudie spécialement l'action de l'électricité sur le système nerveux, et publie, dès 1840, des expériences faites l'année précédente sur ce sujet, par lui et par Matteucci, de l'université de Pise.

Ce mémoire intitulé : *Rapports entre le sens du courant électrique et les contractions musculaires dues à ce courant*, a pour but de prouver que l'influence du courant électrique diffère tout à fait, quand elle s'exerce sur les nerfs exclusivement moteurs, dont l'action n'est que centrifuge, ou sur les nerfs mixtes, dont l'action est à la fois centrifuge et centripète.

En 1841, paraissent ses *recherches expérimentales* : 1° *Sur les conditions nécessaires à l'entretien et à la manifestation de l'irritabilité musculaire, avec application à la pathologie ;* 2° *Sur les fonctions de l'épiglotte et les agents de l'occlusion de la glotte dans la déglutition, le vomissement et la rumination;* 3° *Sur les fonctions des muscles et des nerfs du larynx et sur l'influence du nerf spinal ou accessoire de Willis dans la phonation ;* 4° *Sur les propriétés et les fonctions des faisceaux de la moelle épinière et des racines des nerfs rachidiens, avec un examen historique et critique des expériences faites sur ces organes, depuis Charles Bell.*

Notre savant collègue a obtenu deux fois le prix Montyon, à l'Académie des sciences, pour les travaux que nous venons simplement d'énumérer, et pour les communications faites par lui, l'année suivante, sur la *nature des mouvements propres au poumon et sur une nouvelle cause d'emphysème pulmonaire.*

Dès la même année, en 1842, il publie son premier ouvrage, en deux volumes, avec planches, c'est-à-dire le *Traité d'anatomie et de physiologie du système nerveux de l'homme et des animaux vertébrés*, œuvre alors tout à fait nouvelle, devenue inséparable du nom de Longet qu'elle révélait à la science, en fondant sa réputation en physiologie.

L'Institut accorda le prix de physiologie de 3000 francs à cet important travail, qui obtint, presque en même temps, les honneurs de la traduction dans plusieurs langues.

L'auteur ne s'applique pas seulement à faire connaître les résultats de ses propres expériences, il expose encore et contrôle avec les siennes celles des autres, par les éléments multiples de l'anatomie comparée, de l'anatomie anormale, de l'anatomie pathologique et de l'observation clinique.

Il fait paraître, en 1844, un *mémoire sur la relation qui existe entre le sens du courant électrique et les contractions musculaires dues à ce courant.* C'est le développement des expériences qu'il a entreprises en 1839 avec Matteucci.

Une *note sur l'hypothèse du courant électrique dans les nerfs* complète les études antérieures de M. Longet, qui obtient, la même année, l'un des prix du concours de médecine et de chirurgie.

Il élucide, en 1845, une question obscure de pathologie chirurgicale sur les plaies par instrument tranchant de la région postérieure du cou, en publiant son *mémoire sur les troubles qui surviennent dans l'équilibration, la station et la locomotion des animaux, après la section des parties molles de la nuque.*

Il insère dans les *Archives*, en 1847, des *expériences relatives aux effets de l'inhalation de l'éther sulfurique sur le système nerveux de l'homme et des animaux.* Ces expériences

sont d'autant plus intéressantes, qu'elles révélaient alors, dans le nouvel agent, un moyen précieux d'analyse expérimentale, sans mutilation préliminaire ou sans opération sanglante sur les animaux, en même temps qu'elles fixaient, pour l'homme, les limites de l'anesthésie chirurgicale.

M. Longet produit encore, en 1847, un travail tendant à démontrer que le principe moteur de la respiration a son siége dans le faisceau gris ou intermédiaire du bulbe rachidien; et il développe ce travail, en 1850, dans de *nouvelles recherches sur le siége du principe moteur de la respiration*.

Il mentionne à part, dans la *Notice sur ses travaux*, des faits publiés aussi, dès 1850, dans son *Traité de physiologie*, et relatifs à ses investigations si ingénieuses, si concluantes sur le *pouvoir réflexe de la moelle épinière*.

Les expériences de vivisection qu'il a entreprises à ce sujet sont fort curieuses, mais elles ne peuvent même être énoncées ici. Elles se joignent à toutes celles de notre savant collègue, démontrant l'influence de la moelle épinière sur les contractions du cœur. Il reconnaît du reste et proclame lui-même la découverte de M. Claude Bernard sur le phénomène remarquable de la sensibilité récurrente.

Il s'associe, en 1852, à M. Masson, pour un long mémoire intitulé : *Etudes expérimentales sur la voix et sur les causes de la production du son, dans les divers instruments de musique*. Ses observations sur la physiologie du larynx ont été confirmées par des travaux plus récents.

Il indique, en 1854, une propriété singulière de l'*action du fluide séminal sur les corps gras neutres*, tels que l'huile d'olive, formant avec ce fluide une émulsion lactescente.

Il fait connaître, en 1855, de *nouvelles recherches relatives à l'action du suc gastrique sur les matières albuminoïdes*.

Il publie, la même année, un autre écrit intitulé : *Du sulfocyanure de potassium considéré comme un des éléments normaux de la salive de l'homme*; et en 1857, un *mémoire sur le rôle du suc pancréatique, dans la digestion des matières grasses*.

Ajoutons à ces divers travaux de M. Longet des *recherches*

sur la composition chimique de la salive; — sur le lieu d'origine et sur le mode d'entrecroisement des nerfs optiques; — sur des particularités relatives à la sensibilité olfactive; — sur la détermination des nerfs moteurs du voile du palais, et sur quelques autres nerfs des organes des sens; — des *considérations sur les moyens de répartition de la sensibilité générale autour des orifices sensoriaux; — des recherches sur la portion céphalique du nerf grand sympathique; —* un *mémoire sur la véritable nature des nerfs pneumogastriques et les usages de leurs anastomoses;* — une étude *des mouvements de l'estomac dans leurs rapports avec le système nerveux;* — et successivement des *recherches expérimentales sur la nature des mouvements propres du poumon;* — un travail relatif à l'*influence du système nerveux sur les mouvements du cœur;* — des *expériences tendant à déterminer le siége de la faim chez les animaux supérieurs;* — et enfin suivant une indication précitée, des *recherches expérimentales sur l'état de la glotte dans la rumination et sur les agents de son occlusion.*

Telle est, d'après une énumération exacte, mais simplement énoncée, la longue série des travaux scientifiques de notre éminent collègue, exposés par lui-même, avec soin, en 1860, dans une *notice analytique* pour sa candidature à l'Institut, insérés dans divers recueils périodiques ou bien reproduits dans ses œuvres.

C'est en 1850 que M. Longet publie la première édition du *Traité de physiologie*; en 1861, la seconde édition, et en 1868 la troisième. Les trois volumes compactes de ce grand ouvrage, accompagné de figures et suivi, à chaque page, de nombreuses annotations bibliographiques, attestent tout d'abord, chez l'auteur, l'exactitude et la loyauté des citations, comme preuve de savoir et comme acte de probité. Car M. Longet représente, à nos yeux, le savant honnête et loyal qui, loin de s'attribuer ou de passer sous silence les découvertes et les opinions des autres, se fait un scrupuleux devoir de les tirer de l'oubli, de les remettre en lumière, de les faire valoir enfin, comme elles le méritent, dût-il le faire aux dépens de ses propres travaux et au risque d'en amoin-

drir la valeur. Cela est bien, cela est beau et doit être signalé à l'attention de tous, comme un titre d'honneur scientifique.

Le *Traité de physiologie* est donc une œuvre considérable, inspirée à l'auteur par le succès de ses précédentes publications et par un sentiment d'admiration pour les merveilleux phénomènes de la vie.

Il démontre, dans l'introduction, que cette importante étude ne peut être faite qu'au moyen de l'observation, de l'expérimentation et du raisonnement, si lentes, si difficiles ou si incertaines que soient les principales voies pour y parvenir.

L'analyse historique de toutes les doctrines qui se sont succédé, depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, sur l'explication des lois biologiques, l'étude comparée de l'origine des êtres organisés, dans la série animale, l'examen histologique des éléments ou des tissus du corps vivant et la recherche des influences ou du mécanisme de leurs fonctions, tels sont les points savamment exposés dans cette introduction au *Traité de physiologie.*

Ce n'est pas à nous et ce n'est pas ici, le lieu ni le moment d'examiner l'œuvre de notre éminent collègue ; comprenant dans son ensemble l'histoire complète et longuement suivie de toutes les fonctions, depuis la digestion, l'absorption, la respiration, la circulation, les sécrétions, la nutrition et la chaleur animale, jusqu'aux fonctions des mouvements, de la voix, des sens, du système nerveux et des nerfs, de la génération enfin, de la reproduction dans l'espèce humaine, de l'accouchement, de l'allaitement et des âges.

L'auteur de cet immense travail remonte des phénomènes fonctionnels de la vie aux lois qui les régissent, et vérifie ou constate, par de nouvelles expériences de vivisection, les découvertes déjà faites avant lui. Il s'attache surtout à celle qui semblait, à ses yeux, dominer toutes les autres, à l'admirable découverte de Charles Bell, sur la différence essentielle dans le fonctionnement des cordons antérieurs et des cordons postérieurs de la molle épinière, eu égard à la motricité et à la sensibilité.

Ainsi procède Longet dans toutes les parties de l'ouvrage

qui doit illustrer son nom, comme un monument élevé par lui, en France, à la gloire de la physiologie.

Les travaux de notre savant collègue, autres que son *Traité de physiologie* et son *Traité du système nerveux*, sont insérés dans divers recueils périodiques, notamment dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, dans les *Archives générales de médecine*, dans les *Annales des sciences naturelles*, dans les *Annales de chimie et de physique*, et enfin dans les *Annales médico-psychologiques*, dont il avait été l'un des fondateurs.

Longet nous représente, au point de vue de la physiologie expérimentale, le très-habile continuateur de Charles Bell, de Magendie et de Flourens, le digne émule de nos éminents confrères MM. Claude Bernard, Jules Béclard et Vulpian, qui ont imprimé, comme lui, à cette importante application de la science, le cachet de l'exactitude et de la précision.

Élu, dans la séance du 6 mai 1845, et à l'âge de trente-quatre ans, membre de l'Académie de médecine, dans la section d'anatomie et de physiologie, par la presque unanimité des suffrages, M. Longet en témoigne, dès le 26 août suivant, toute sa gratitude à l'Académie, par la lecture de son intéressant *mémoire sur les troubles qui surviennent dans l'équilibre, la station et la locomotion des animaux, après la section des parties molles de la nuque.*

Voici l'analyse qu'il a faite lui-même de ce mémoire dans la *Notice sur ses travaux scientifiques:*

« On a avancé, dit il, et les physiologistes ont admis que » le liquide céphalo-rachidien était nécessaire à l'exercice » régulier des organes du mouvement, et que sa soustraction » occasionnait un trouble notable des facultés locomotrices.

» Ayant évacué ce liquide, entre l'occipital et l'atlas, » après avoir divisé les parties qui recouvrent l'espace occi- » pito-atloïdien postérieur, M. Longet a vu, en effet, les ani- » maux abandonnés à eux-mêmes, chanceler, comme s'ils » étaient ivres, leurs corps se balancer de tous côtés, comme » s'ils étaient successivement sollicités par des forces antago- » nistes ; mais chez les mêmes animaux, s'étant borné à » inciser les parties molles de la nuque, sans donner issue au

» liquide céphalo-rachidien, il a observé, avec quelque
» surprise, les mêmes phénomènes, jusqu'alors attribués à
» la soustraction de ce liquide.

» M. Longet crut, dès lors, nécessaire de faire écouler le
» liquide céphalo-rachidien, sans léser les parties muscu-
» laires et ligamenteuses de la partie postérieure du cou. Il
» dut varier, à cet effet, les expériences et ne tarda pas à
» reconnaître d'abord la possibilité d'évacuer le liquide au
» niveau du lieu d'élection, sans couper les parties molles
» du cou et sans provoquer les effets indiqués.

» Il a constaté au contraire que, sans évacuer le liquide
» et en divisant seulement les parties molles de la nuque, il
» déterminait aussitôt la perte immédiate de toute faculté
» de station et de locomotion régulières. »

Notre honoré collègue a du reste reconnu le premier, avec une entière bonne foi, que le résultat de cette expérience offre la plus grande analogie avec les lésions directes du cervelet, comme l'avaient démontré les vivisections pratiquées par Flourens.

J'ai cru devoir reproduire l'analyse très-sommaire de ce mémoire, non seulement pour rappeler le seul travail communiqué par l'auteur à l'Académie, mais encore pour donner un aperçu de sa manière d'écrire.

Il a pris part ensuite, en 1847, à la discussion pleine d'intérêt et de nouveauté *sur la respiration des vapeurs éthérées*, comme agent anesthésique, en fournissant les résultats de ses intéressantes recherches de physiologie expérimentale.

M. Longet a enfin, en 1850, porté la parole, au nom de l'Académie, aux obsèques de M. François Alard, auquel il allait succéder comme médecin en chef de la maison de la Légion d'honneur.

A dater de cette époque, et en raison peut-être de la multiplicité de ses occupations, notre collègue n'a plus assisté que rarement aux séances de l'Académie de médecine, mais il n'y manquait, presque jamais, pour les élections nouvelles.

Il était, depuis longtemps, membre de la Société philomathique, cette modeste pépinière de l'Académie des sciences

qui, autrefois, a recruté dans son sein les Cuvier, les Geoffroy Saint-Hilaire, les Duméril et tant d'autres savants illustres s'honorant de lui avoir appartenu.

Appelé, suivant ses vœux, par un décret du 7 juillet 1859, à la chaire de physiologie de la Faculté de médecine, pour y remplacer le professeur Pierre Bérard, M. Longet est élu, comme à l'Académie de médecine, presque à l'unanimité des suffrages, et consacre désormais la plus grande partie de ses forces et de son temps à la haute mission qu'il devait remplir pendant douze années.

C'est avec un soin extrême et à l'aide de toutes ses ressources que le professeur Longet prépare d'avance chacune de ses leçons, en regrettant, néanmoins, l'insuffisance des locaux de la Faculté, où il aurait voulu établir un vaste laboratoire de physiologie.

Il sait si bien tout ce qu'il prend à tâche d'apprendre aux élèves, que sans avoir passé par les épreuves du concours ou par l'exercice de l'agrégation, mais fort accrédité par l'enseignement libre, il parvient sans peine à professer en maître, avec méthode et autorité, dans un langage simple, correct, toujours clair et souvent animé. Il complète son talent d'exposition par l'habileté du dessin qui frappe les yeux, et il ne borne pas son cours à l'histoire dogmatique des progrès de la physiologie, ou à la discussion des théories admises, il y joint la démonstration pratique des phénomènes de la vie, par des expériences nombreuses et variées de vivisection, qu'il exécute du reste avec autant de ménagement que de dextérité, en s'aidant du secours de l'anesthésie.

Ces douloureux sacrifices pour la science, en opposition avec les sentiments naturels de l'humanité ou combattus par les sociétés protectrices des animaux, révèlent cependant de tels bienfaits pour l'art et de si utiles applications, que le professeur Longet, comme Magendie et Claude Bernard, au Collége de France, a le mérite d'instituer la physiologie expérimentale à la Faculté de médecine.

Candidat à l'Académie des sciences en 1856, il échoue une première fois, se présente de nouveau, et est enfin nommé

le 24 décembre 1860, dans la section d'anatomie et de zoologie, en remplacement de son vénéré doyen, Constant Duméril.

M. Longet avait déjà communiqué à l'Académie divers travaux importants que nous avons rappelés ou qui ont été récompensés par elle, mais son principal titre aux suffrages de l'Institut devait être le *Traité de physiologie*.

Il a consacré quinze ans de sa vie et une prodigieuse activité à l'immense labeur de cet ouvrage. La dernière édition surtout lui a coûté bien des peines, bien des veilles, et pour ceux de ses confrères ou de ses amis qui en ont été témoins, comme nous, il aura puisé, dans ce travail excessif, les atteintes de la maladie de poitrine dont il était menacé déjà et à laquelle il devait bientôt succomber.

M. Longet, voué tout entier à ses devoirs officiels et à ses études de prédilection, se préoccupait fort peu de clientèle privée, pour laquelle il ne ressentait d'ailleurs ni le goût, ni l'aptitude nécessaires, pas plus que pour rechercher la fortune.

Il avait eu, d'un premier mariage, deux filles qu'il avait dotées de ses économies, en les unissant l'une et l'autre à des médecins éloignés de Paris. Mais devenu veuf et se trouvant ensuite dans une solitude d'autant plus pénible qu'il avait besoin d'être entouré de soins et d'affection, il épousa une femme de cœur et d'esprit, digne de soulager ses souffrances et d'apprécier son mérite.

Notre cher collègue était heureux de ce changement de situation, et avant la fatale guerre de 1870 il partit avec sa nouvelle épouse, pour entreprendre un voyage qu'il avait l'habitude de faire, tous les ans, dans le Midi.

Il avait voulu d'abord aller à Royat, prendre les eaux, mais il en fut empêché par la force des événements et se rendit à Montpellier, au voisinage de la Faculté de médecine, dont plusieurs professeurs étaient ses amis.

Longet passa là quelque temps, fort inquiet de ceux qu'il laissait à Paris au milieu du siége. Il avait hâte de savoir leur sort, dès que l'armistice lui permit de leur adresser un souvenir qui devait être un adieu.

C'est ainsi qu'il me faisait parvenir la lettre suivante :

« Montpellier, 1er février 1871.

» Mon cher Larrey,

» La main me tremble d'émotion, en vous écrivant ces » lignes, les premières qu'on nous autorise à envoyer à Paris, » depuis cinq mois ! — C'est avec la plus grande anxiété que » j'attends de vos nouvelles *par le plus prochain courrier.*

» Je vous embrasse bien tristement du fond du cœur.

» Votre ami,

» LONGET. »

Ces quelques mots disent assez qu'il n'oubliait pas, car partout sa pensée douloureuse se reportait sans cesse vers les affections séparées de lui.

Le climat de Montpellier, qui lui avait fait quelque bien, n'empêcha pas une recrudescence de pleurésie chronique de se déclarer, avec quelques troubles dans la circulation. M. Longet se rendit alors à Nice, auprès de son neveu, attaché à l'hôpital militaire.

Il passa ensuite quelques jours à Cannes, dont la douce température lui était salutaire, et il se disposait enfin à rentrer à Paris, lorsqu'à Marseille il apprit l'insurrection de la Commune, et dut s'arrêter à Bordeaux. Là, il se sentit mieux et non moins bien accueilli qu'à Montpellier, notamment dans la famille de l'honorable docteur Oré.

La santé de notre cher Longet semblait s'améliorer dans ce nouveau milieu, mais son esprit s'affectait profondément à la pensée de nos désastres.

Ceux qui ont pu connaître et apprécier, comme nous, cette nature franche, sympathique et généreuse, mais sensible jusqu'à l'excès de la susceptibilité; ceux qui ont compris cette âme accessible aux impressions les plus vives, mais quelquefois trop soudaines, trop brusques ou même trop violentes, ceux-là comprendront aussi ce que notre digne confrère a dû souffrir, pour concentrer en lui-même et, encore plus, pour dissimuler à sa chère femme toutes ses inquiétudes, toutes ses angoisses.

Ce fut dans la matinée du 20 avril que, se trouvant assez reposé, il cherchait à distraire Mme Longet par l'une de ses aimables causeries et souriait à sa présence, lorsqu'il s'affaissa tout à coup sur lui-même et resta immobile, la tête renversée, la face vultueuse, les yeux saillants, ne parlant plus, ne respirant plus; il était mort.

Notre honoré collègue, dans la triste prévision de sa fin prochaine, s'y était préparé, non-seulement par les dispositions testamentaires les plus sages, mais encore avec les sentiments religieux les plus élevés, protestant, pour lui comme pour bien d'autres, contre le reproche de matérialisme ou d'athéisme vulgairement adressé aux savants, et surtout aux médecins.

Sa mort subite, considérée comme résultant d'une apoplexie pulmonaire, pouvait dépendre aussi d'une syncope, terminaison observée quelquefois dans certaines affections cardiaques. Tel est du moins l'avis du docteur Larivière, médecin en chef de l'hôpital militaire de Bordeaux, auquel j'avais demandé des renseignements sur la fin de notre malheureux confrère. L'autopsie n'a pu ou ne pouvait être faite, pour démontrer les lésions qui avaient détruit cette belle existence.

Longet n'avait pas tout à fait soixante ans lorsqu'il a cessé de vivre, et encore les six dernières années de sa vie furent-elles troublées par une lutte incessante contre les atteintes de la maladie et les abus du travail; car il aimait le travail de passion, non-seulement pour produire et pour enseigner, mais encore pour apprendre et pour savoir. Il l'aimait aussi pour juger les autres, en se jugeant lui-même, avec la conscience de la probité scientifique.

Il concevait vite et il exprimait bien une idée nouvelle, mais il ne l'écrivait d'une manière définitive qu'après une élaboration lente et prolongée. Son style, en effet, élégant et clair, semble parfois attester les efforts de l'auteur pour trouver les mots les mieux appropriés à sa pensée. Ce mérite ou cette qualité devenait envers lui-même un tort ou un défaut, puisque de là devait résulter un excès

de fatigue pour cette organisation délicate et maladive.

Rappellerai-je ici l'image de notre regrettable collègue, l'ensemble si distingué de sa personne, l'allure franche et ouverte de ses manières, cette belle tête dont le front vaste et harmonieux reflétait tant de savoir, ce regard parlant, animé tantôt d'une charmante douceur, tantôt d'une énergique vivacité, ou bien d'une profonde mélancolie, cette bouche enfin pleine de finesse et de grâce, sachant si bien exprimer toutes les inspirations de la pensée ou du cœur!

Mais cette intelligence si élevée, cet esprit si séduisant, ce caractère si digne ne se prêtaient pas à certaines exigences sociales. Longet se déclarait ardent, passionné ou exclusif dans ses sentiments pour ceux qu'il n'aimait pas, comme pour ceux qu'il aimait. Il ne savait point faire la part indulgente des faiblesses ou des défaillances humaines, des jalousies ou des rivalités confraternelles, et il se montrait trop entier, trop absolu dans ses éloignements de même que dans ses attractions. Il n'avait rien de banal dans son premier mouvement, et s'il s'empressait de donner à un ami une cordiale poignée de main, il n'hésitait pas à s'y refuser envers quiconque, à tort ou à raison, n'avait pas ses sympathies.

Il témoignait toujours beaucoup de bienveillance aux élèves travailleurs qui suivaient ses leçons ou réclamaient ses conseils, tandis qu'il écartait sévèrement ceux qui manquaient de zèle pour l'étude et ne méritaient pas, à ses yeux, l'intérêt du maître.

M. Longet, enfin, avait une valeur vraie; il était lui, en un mot, ou, comme on dit à présent, il était quelqu'un et comptait pour quelque chose.

Mais il est mort sans laisser de fortune et à peine de quoi vivre à sa veuve, qu'il recommande, dans son testament, à quelques amis, pour lui faire obtenir auprès du ministère de l'instruction publique et de la grande chancellerie de la Légion d'honneur aide et protection.

Un service funéraire a été célébré à Bordeaux, le surlen-

demain de son décès, au milieu d'une foule empressée de médecins civils et de médecins militaires.

Parmi eux se trouve, aujourd'hui, à côté de nous, le neveu de notre regretté collègue qui l'aimait et le protégeait comme un fils, en souvenir de la fraternelle assistance qu'il avait reçue, autrefois, du père de ce jeune et estimable médecin de l'armée.

Il y a peu de jours enfin, dans la matinée du 24 novembre, des amis, des confrères, des disciples du professeur Longet, convoqués à la gare d'Orléans pour y recevoir son cercueil, l'accompagnaient à Saint-Thomas-d'Aquin. Mme Longet, dans l'élan de sa tendresse, était allée le chercher, toute seule, à Bordeaux, sans laisser fléchir son courage. C'était un douloureux devoir, après une séparation mortelle, datant déjà de sept mois! Les rigueurs de nos calamités publiques et des empêchements de famille en avaient décidé ainsi.

Nous venons, messieurs, de retirer ce cercueil des caveaux de l'église où il avait été déposé, pour le conduire, sous la neige, à sa sépulture dernière et rendre les honneurs funèbres à celui dont j'ai essayé de vous retracer la vie et les travaux.

Le plus digne de tous les hommages qui lui sont dus, ce n'est pas seulement d'avoir été un savant illustre, un grand physiologiste, c'est aussi d'avoir été, en même temps, un homme de caractère et un homme de cœur.

L'Académie m'autorisera, je l'espère, à lui adresser, pour elle, ce suprême adieu.

Paris. — Imprimerie de E. Martinet, rue Mignon, 2.